

Avis votés par la formation spécialisée le 6 juin 2025

	Avis
29	La F3SCT de Côte d'Or demande qu'un groupe de travail réunissant des représentants de l'administration et des représentants de la F3SCT 21 soit organisé au sujet des suites à donner au rapport d'enquête Mansart pour compléter la partie "plan d'action" dudit rapport.
30	Pour poursuivre l'analyse des conditions de travail des enseignants du 1 ^{er} degré, les membres de la formation spécialisée de Côte d'Or demandent à être destinataires d'un document « état du remplacement 2024-2025 » sur le modèle de celui transmis au 1 ^{er} trimestre de cette année scolaire.
31	Les membres de la F3SCT21 demandent qu'en cas d'agression, de menaces, de diffamation contre un personnel, sa ou son supérieur(e) hiérarchique soutienne l'agent en lui rappelant systématiquement : - la possibilité de demander la protection fonctionnelle - la possibilité de déposer plainte et de lui proposer de l'accompagner dans ces démarches si l'agent le souhaite.
32	Les membres de la F3SCTD 21 demandent également qu'en cas d'agression, de menaces, de diffamation contre un personnel, la convocation de la famille par sa ou son supérieur(e) hiérarchique pour un rappel à la loi et remise en main propre d'un courrier de rappel à la loi ait lieu, ou à défaut la convocation de la famille par les services de la DSDEN.
33	Les membres de la F3SCT21 demandent que cette politique de soutien en cas d'agression, de menaces, de diffamation contre un personnel fasse l'objet d'un courrier spécifique à destination de tous les chefs de service, chefs d'établissement, IEN et fasse l'objet d'une information auprès de tous les agents.